

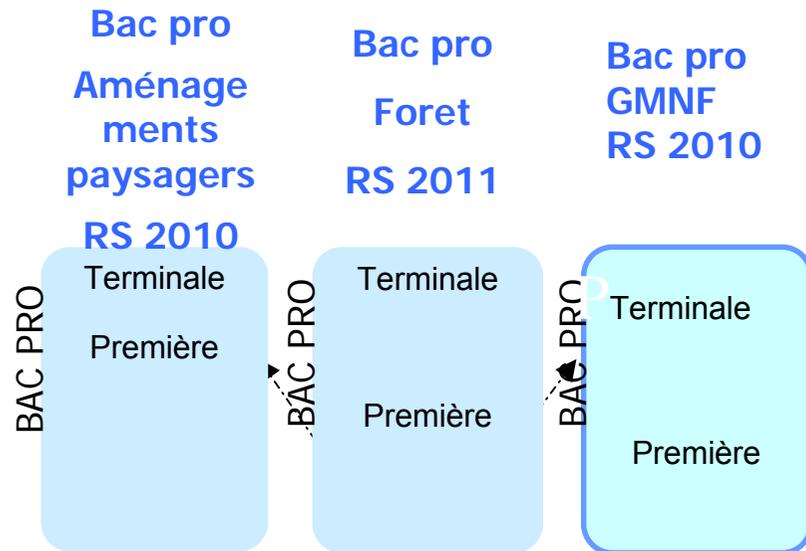
Accompagnement à la rénovation du bac pro forêt

Le contexte de cette rénovation ?

- 1- rénovation d'un diplôme datant de 2002
- 2 - rénovation de la voie professionnelle (bac/3 ans)
- 3- une nouvelle modalité d'écriture
- 4- une augmentation de l'enseignement à l'initiative des établissements : les EIE 112h soit 2h/sem se rajoutant au MAP : 56 h (28 dédoublées)

la rénovation de la voie professionnelle : bac en trois ans

- **La 1^{ère} année commune à un champ regroupant plusieurs secteurs professionnels. Forêt est dans le champ “Nature jardin paysage Forêt” NPJF (les 1^{ères} 2^{ndes} pro NPJF ont ouvert en 2009)**
- **3 options de bac pro sont ouvertes à ces élèves.**
- **2 années pour le bac pro En forêt :**
les premières pro vont ouvrir à la RS 2011
les terminales pro pour la RS 2012



**RS 2009 Seconde professionnelle
“Nature Jardin Paysage Forêt”**

**3 EP3 de 120 heures préparant à une
spécialité du bac pro**

**3 BEPA dont
Travaux forestiers**

Une nouvelle écriture des référentiels de diplôme professionnel

Une nouvelle présentation des référentiels

1- Un **référentiel de diplôme**, partie réglementaire : Il constitue les annexes de trois arrêtés

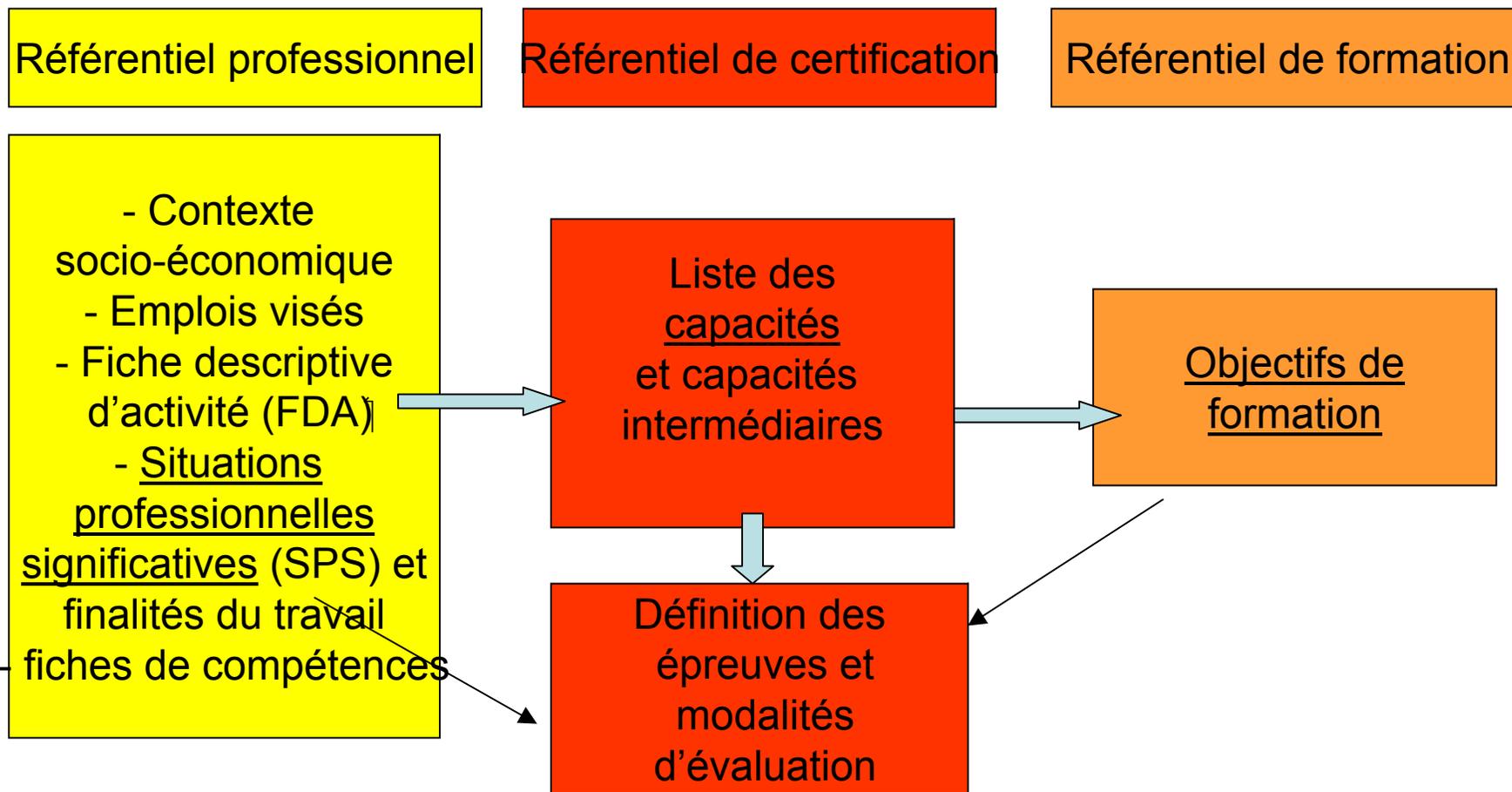
L'un est cosigné avec le MEN créant ce diplôme, donne des références réglementaires utiles par les visas, précise comment sont admis les candidats, la durée de la FMP pour tous les candidats, comment les établissements peuvent délivrer le certificat valant CACES (article 7), comment le diplôme est délivré À lire donc

Un autre arrêté spécifique au MAAPRAT précise le programme

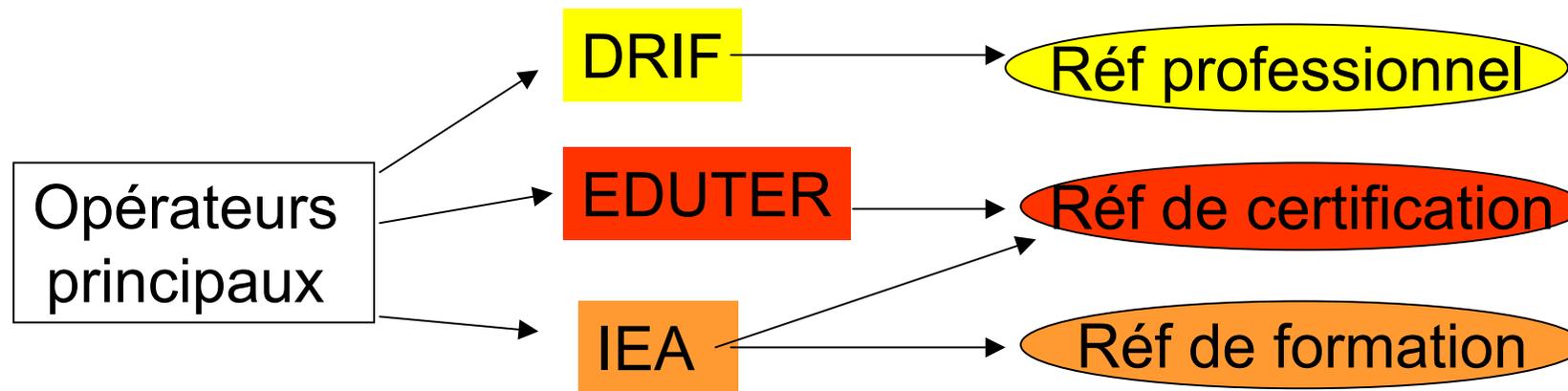
Un autre arrêté spécifique au MAAPRAT donne la grille horaire

2- Des documents complémentaires : Fiches de Compétences et Doc Accompagnement : précisions pour la mise en œuvre des formations et des évaluations (cf. le site de Chlorofil) ; domaine de la recommandation pédagogique ; actualisables

Les 3 parties du référentiel de diplôme



Écriture des référentiels



Champs de compétences et SPS	Finalités	Capacités professionnelles	Epreuve	Module
Management et communication Gestion de l'entreprise	<i>Maintenir et/ou développer l'entreprise, dans une perspective de durabilité,</i>	C5 Justifier des choix techniques de travaux forestiers	E5 - Choix technique EPT coef 2	MP2: Dimensions socio-économiques, juridiques, environnementales et techniques des pratiques forestières
	<i>en fonction des objectifs et du contexte</i>	C6- Situer l'organisation dans son environnement socio-économique	E6 - Expérience en milieu professionnel EPT coef 3	MP1: Le chantier dans son contexte
Communication	<i>Assurer diverses relations de avec les partenaires, la clientèle et les usagers.</i>	C7- Communiquer en situation professionnelle		
Organisation du travail et management	<i>Optimiser l'organisation du travail dans le respect de la réglementation</i>	C8- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier		MP3: Organisation d'un chantier forestier MAP
	<i>(droit du travail, règles de sécurité,...) et dans une logique de durabilité</i>	C9- Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre de social et réglementaire	E7 - Pratiques professionnelles CCF coef 5	
Réalisation de travaux forestiers (exploitation forestière et sylviculture)	<i>Produire une prestation conforme à la demande du client en intégrant les objectifs de développement durable</i>	C10- Réaliser des travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements		MP4: Travaux de sylviculture
	<i>et de préservation</i>	C11- Réaliser des travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés		MP5: Travaux d'exploitation forestière
	<i>de la santé des opérateurs</i>	C12- Entretenir les équipements forestiers		MP6: Maintenance des équipements forestiers
		C13- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers		MAP

Le référentiel professionnel

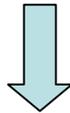
Travaux d'ingénierie :
démarche d'analyse
des emplois et du travail

Contour
des « emplois types » :
Fiche descriptive
d'activités

Approche par les
compétences :
- situer le niveau de
maîtrise des activités
- repérer les situations
professionnelles significatives

Le référentiel de certification

À partir du référentiel
professionnel et en particulier
des SPS rassemblées en
champ de compétences



Capacités
professionnelles

A partir des objectifs
éducatifs,
tenant compte des lois
cadres sur l'éducation...



Capacités générales

Ce que l'on certifie et
comment on évalue

Le référentiel de formation

Présentation générale
de la formation
et architecture globale
pages 21 25 ref de diplôme

Présentation de la formation
à caractère professionnel
Page 23 24

Présentation des
unités de formation
= modules
Pages 27 à 57

La rédaction du référentiel de formation

- L'écriture plus simple, en rupture importante avec les pratiques antérieures
 - Pour assurer une adaptabilité des contenus à l'évolution des techniques et des activités en particulier dans les domaines professionnels
 - Pour éviter une obsolescence trop rapide
 - Pour donner de la marge à une meilleure contextualisation des formations
- Les recommandations sont actualisables

- **Baccalauréat professionnel forêt**

**remplace le bac professionnel “conduite
et gestion des chantiers forestiers”
de 2002**

Référentiel professionnel bac pro forêt : le contexte socio-économique

la production de bois/besoins,
les potentialités,

l'emploi, le marché du bois .

les acteurs du secteur forestier

les facteurs d'évolution : sécurité, le DD,
nouvelles technologies

Référentiel professionnel bac pro suite

Les emplois visés par le diplôme

- Conducteur de travaux
- Technicien forestier
- Conducteur d'abatteuse
- Chargé de production en sylviculture
- Chef d'équipe
- Ouvrier qualifié en sylviculture
- Débardeur
- Chef d'entreprise de tx forestiers

Référentiel professionnel bac pro : Fiches d'activité FDA

1- Gestion de l'entreprise de travaux forestiers

2- Gestion de chantiers forestiers

3- Réalisation de travaux

4 - Management et communication

Référentiel professionnel bac pro suite Les Situations Professionnelles Significatives SPS

Champs de compétences et SPS

Finalités

Management et communication

Gestion de l'entreprise
l'entreprise, dans une

perspective de durabilité, en fonction des objectifs

Maintenir et/ou développer

et du contexte

Communication

relations de avec les partenaires,

la clientèle et les usagers.

Assurer diverses

Organisation du travail et management

réglementation (droit du travail, règles de

*Optimiser l'organisation du travail dans le respect
de la*

sécurité,...) et dans une logique de durabilité

Réalisation de travaux forestiers
demande du

exploitation forestière et sylviculture
développement

Produire une prestation conforme à la

client en intégrant les objectifs de

durable et de préservation de la santé des



Référentiel de certification

4 capacités générales (enseignement général commun à toutes les spécialités du bac pro de l'enseignement agricole) évaluées par 4 épreuves

9 capacités professionnelles correspondant au niveau IV

évaluées par 3 épreuves professionnelles

Capacités générales du référentiel de certification

C 1 Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

- C1.1- Identifier les principaux enjeux de la communication médiatisée et interpersonnelle
- C1.2- Exploiter une recherche d'informations en réponse à un besoin professionnel, social ou culturel
- C1.3- Utiliser des techniques et des références littéraires, culturelles ou artistiques pour s'exprimer
- C1.4- Argumenter un point de vue
- C1.5- Interpréter des faits ou événements sociaux du monde actuel à l'aide des outils de l'histoire et de la géographie

C 2 Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle*

C3 Développer sa motricité

C4 - Mettre en oeuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

- C4.1- Résoudre des problèmes en mobilisant des outils et des raisonnements mathématiques
- C4.2- Utiliser les technologies de l'information et de la communication de manière raisonnée et autonome
- C4.3- Expliquer des faits scientifiques à l'aide des outils et des raisonnements de la physique et de la chimie
- C4.4- Expliquer des enjeux liés au monde vivant

Capacités professionnelles du référentiel de certification

- **C 5 Justifier des choix techniques de travaux forestiers**
- **C 6 Situer l'organisation dans son environnement socio-économique**
- **C7 Communiquer en situation professionnelle**
 - S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires
 - Rendre compte de son activité
 - Communiquer avec les partenaires
 - Communiquer au sein d'une équipe

Suite référentiel de certification

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier

C9- Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre social et réglementaire

C10- Réaliser des travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements

Suite référentiel de certification

- **C 11 - Réaliser des travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés**
- **C12- Entretien des équipements forestiers**
- **C 13 -S'adapter à des enjeux professionnels particuliers**

Correspondance épreuves/capacités/modules (candidats bénéficiant du CCF)

Capacités générales

Ép.	Capacités	nature de l'ep.	Coeff	modules
E1	C1	ép. ponctuelle terminale écrite et 3 CCF	4/20	MG1
E2	C2	épreuves en 2 CCF	1/20	MG2
E3	C3	épreuves en 3 CCF	1/20	MG3
E4	C4	ép. ponctuelle terminale écrite et 3 CCF	4/20	MG4

Correspondance suite

Capacités professionnelles

Ép.	Capacités	nature de l'ep.	Coeff	modules
E5	C5	Ep. terminale ponctuelle écrite	2/20	MP2
E6	C6 C7 C8	Ep. terminale ponctuelle orale	3/20	MP1
E7	C9 à C13	épreuves en 5 CCF	5/20	MP3 à 6, MAP

E5 choix techniques

E6 Expérience en milieu professionnel

E7 Pratiques professionnelles

Les évaluations certificatives : épreuves terminales et CCF

- Épreuves certifiant les capacités générales :
lire NS 2010-2118 du 6 septembre 2010
- Épreuves certifiant les capacités
professionnelles : NS en cours de validation ;
l'un des objectifs de cette session

Épreuve E5 : Choix techniques

Valide 1 capacité C5 (coef 2)

- **Épreuve ponctuelle terminale écrite de 2 h 30 sur un sujet pluridisciplinaire.**
- **3 concepteurs de sujets : SESG Biologie et STAE**
- **Grille en fonction du sujet, jointe au sujet**
- **1 correcteur STAE**

Épreuve E6 expérience en milieu professionnel

Valide 3 capacités C6, C7 et C8 (coef 3)
épreuve ponctuelle terminale orale qui
s'appuie sur un document écrit
une épreuve nouvelle qui doit se caler sur les
capacités
une grille nouvelle attestant de cette évolution

La note de service précise aussi, pour la formation
scolaire, comment choisir le **stage support de
l'épreuve E6**

Grille de l'épreuve E6

Comment s'en servir ?

- Chaque capacité intermédiaire doit être évaluée, à l'écrit et/ou à l'oral en fonction des critères données dans la grille. L'ensemble donne lieu à une note unique par capacité intermédiaire ou groupe de capacités intermédiaires.
- Avant l'oral, les examinateurs apprécient l'atteinte des capacités intermédiaires évaluables à la lecture du dossier.
- L'évaluation de cette épreuve doit privilégier l'oral.

Grille E6 comme s'en servir ?

Annexe GRILLE E6 BACCALAUREAT PROFESSIONNEL FORET

Capacités	Capacités intermédiaires	Critères	Ecrit				Oral				Note
			-	-	+	++	--	-	+	++	
C6 Situer l'organisation dans son environnement socioprofessionnel	C6.1- Caractériser l'organisation dans le secteur professionnel	- repérage des caractéristiques du secteur et du territoire sous forme d'atouts contraintes (points forts ou faibles)	-	-	+	++	--	-	+	++	/5
	C6.2- Identifier les adaptations de l'organisation au contexte socio-économique et réglementaire du secteur professionnel	- situation de l'organisation dans la filière - repérage des caractéristiques du fonctionnement de l'organisation - repérage des principales phases d'adaptation aux évolutions du contexte socio-économique et réglementaire									
C7 Communiquer en situation professionnelle	C7.1- S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires.	- pertinence et actualités des informations présentées, en lien avec les situations vécues - appropriation des évolutions présentées et de leurs incidences									/3
	C7.2- Rendre compte de son activité	- présentation des différentes opérations réalisées et conditions de mise en oeuvre - clarté du message (orthographe, syntaxe, logique du plan retenu, qualité de la présentation) - qualité de l'échange et cohérence de l'argumentation - maîtrise du langage professionnel (mobilisation de références pertinentes...)									/6
	C7.3- Communiquer au sein de l'équipe et avec les partenaires	- présentation des situations de communication vécues en interne et/ou avec des partenaires de l'entreprise									
C 8 Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier	C 8.1- Repérer les enjeux du chantier dans son contexte	- repérage des caractéristiques du chantier - repérage et explicitation des enjeux du chantier									/6
	C 8.2- Formuler des éléments de diagnostic sur la conduite d'un chantier	- évaluation de la pertinence des modes opératoires du chantier et de l'organisation (se faisant, le candidat justifiera le choix de ce chantier pour cette épreuve)									
		Note E6 sur 20 en points entiers									/20

Grille E6 comme s'en servir ?

Capacités	Capacités intermédiaires
C6 Situer l'organisation dans son environnement socioprofessionnel	C6.1- Caractériser l'organisation dans le secteur professionnel C6.2- Identifier les adaptations de l'organisation au contexte socio-économique et réglementaire du secteur professionnel

Critères

- repérage des caractéristiques du secteur et du territoire sous forme d'atouts contraintes (points forts ou faibles)
- situation de l'organisation dans la filière
- repérage des caractéristiques du fonctionnement de l'organisation
- repérage des principales phases d'adaptation aux évolutions du contexte socio-économique et réglementaire

Grille E6 comme s'en servir ?

Critères	Ecrit				Oral				Note
	-	-	+	++	--	-	+	++	
<ul style="list-style-type: none"> - repérage des caractéristiques du secteur et du territoire sous forme d'atouts contraintes (points forts ou faibles) - situation de l'organisation dans la filière - repérage des caractéristiques du fonctionnement de l'organisation - repérage des principales phases d'adaptation aux évolutions du contexte socio-économique et réglementaire 	-	-	+	++	--	-	+	++	/5

Épreuve E7 pratiques professionnelles

**Valide 5 capacités C9 à C13 (coef 5)
En 5 CCF : 1 CCF par capacité**

**Les capacités C9 et C12 pèsent pour 1 point
chacune**

Les autres C10 C11 : 1,25 point chacune

La capacité C 13 (MAP) pèse pour 0,5 point

Le référentiel de formation

- 3^{ème} partie du référentiel de diplôme (formations de type modulaire)
- objectifs de formation, traduction des capacités du référentiel de certification

Architecture générale de la formation

- Pour les scolaires sur 2 ans (30 h par semaine 1680 h) :
- **Modules d'enseignement général** : 798 h soit 14,25h/sem
étudiés à la CNS études générales en janvier
 - **Modules d'enseignement professionnel** 658 h (11,75h/sem)
dont 2 semaines : chantiers – école/ TP encadrement renforcé
dont MAP et évaluation possible pour la délivrance du
certificat valant CACES et du certificat phyto ou DAPA
 - **Activités pluridisciplinaires** 112 h (2h/sem)
liées à l'enseignement professionnel
 - **Enseignements à l'initiative des établissements** 112h (2h/sem)
(projets divers, méthode de travail, aide individualisée...) cf.p22
 - **14 à 16 semaines** de stage en entreprises (st individuels)
 - **1 semaine de stage collectif** Santé EDD éducation au
développement durable cf p 22

Répartition des semaines sur les deux années de bac pro : 1ère et terminale

Pour les scolaires sur 2 ans (30 h par semaine 1680 h) :
**72 semaines/2 ans sont dus par les
enseignants** soit 36 sem/an

Elles se décomposent :

56 semaines de face à face (classe entière, groupe à
effectif réduit...)

12 semaines de stage prises sur la scolarité

1 semaine de santé sécurité DD

3 semaines « blanches » (examen, jours fériés ponts..)

Les objectifs des modules de la formation générale

MG1 : Mobiliser des éléments d'une culture humaniste pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

MG2 : Communiquer en langue étrangère dans des situations sociales et professionnelles en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

MG3 : Acquérir des connaissances et construire de compétences motrices pour devenir un citoyen physiquement et socialement éduqué.

MG4 : Mobiliser des éléments d'une culture scientifique et technologique pour se situer et s'impliquer dans son environnement social et culturel.

La formation professionnelle

Rédaction à partir du Référentiel Professionnel et
“situations professionnelles significatives”

- Poursuite d'objectifs d'adaptabilité permanente à un contexte technique et économique en évolution
- Formation à des métiers
- Amélioration de l'adéquation aux contextes locaux
- Préparation à la poursuite possible d'études professionnelles en BTSA

L'arrêté grille horaire : tableau complet :

GRILLE HORAIRE : Baccalauréat Professionnel Forêt

Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines					Horaire supplémentaire enseignant							
Disciplines	seul	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif	Pluri-disciplinaire	Mise à niveau	Travail pratiques renforcées (seul à 10)	Pratique encadrée	Accomp. Projet élève	Stage collectif	APPS (seul 10)	Vie de classe
Français	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)								
Documentation	24	28,00		28,00		0,50 (0,00+0,50)								
Langue Vivante	24	96,00	40,00	56,00		1,75 (0,75+1,00)								
Histoire et géographie (dont ECUS)	24	84,00	84,00			1,50 (1,50+0,00)								
Éducation socioculturelle	24	84,00	56,00	28,00		1,50 (1,00+0,50)					8			
Éducation physique et sportive (dont EPUP)	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)								
Mathématiques	24	112,00	84,00	28,00		2,00 (1,50+0,50)								
Informatique	16	28,00		28,00		0,50 (0,00+0,50)								
Biologie - Ecologie	24	140,00	70,00	70,00		2,50 (1,25+1,25)	28,00				8			
Physique et Chimie	24	70,00	40,00	28,00		1,25 (0,75+0,50)								
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	140,00	112,00	28,00		2,50 (2,00+0,50)	28,00							
Sciences et techniques des équipements / Agroéquipements	16	84,00	40,00	40,00		1,50 (0,75+0,75)	56,00	40						
Sciences et techniques professionnelles	24	96,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)								
Aménagement / Gestion forestière	16	420,00	182,00	128,00	112,00	6,50 (3,25+3,25)		40						
Non affecté	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)					18			
TOTAL		1 980,00	1 078,00	490,00	112,00	28,00 (18,25+9,75)	112,00	0	84	0	0	28	0	0
+ activités pluridisciplinaires						2,00								
Total général						30,00								
Période en entreprise et stages		14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité												

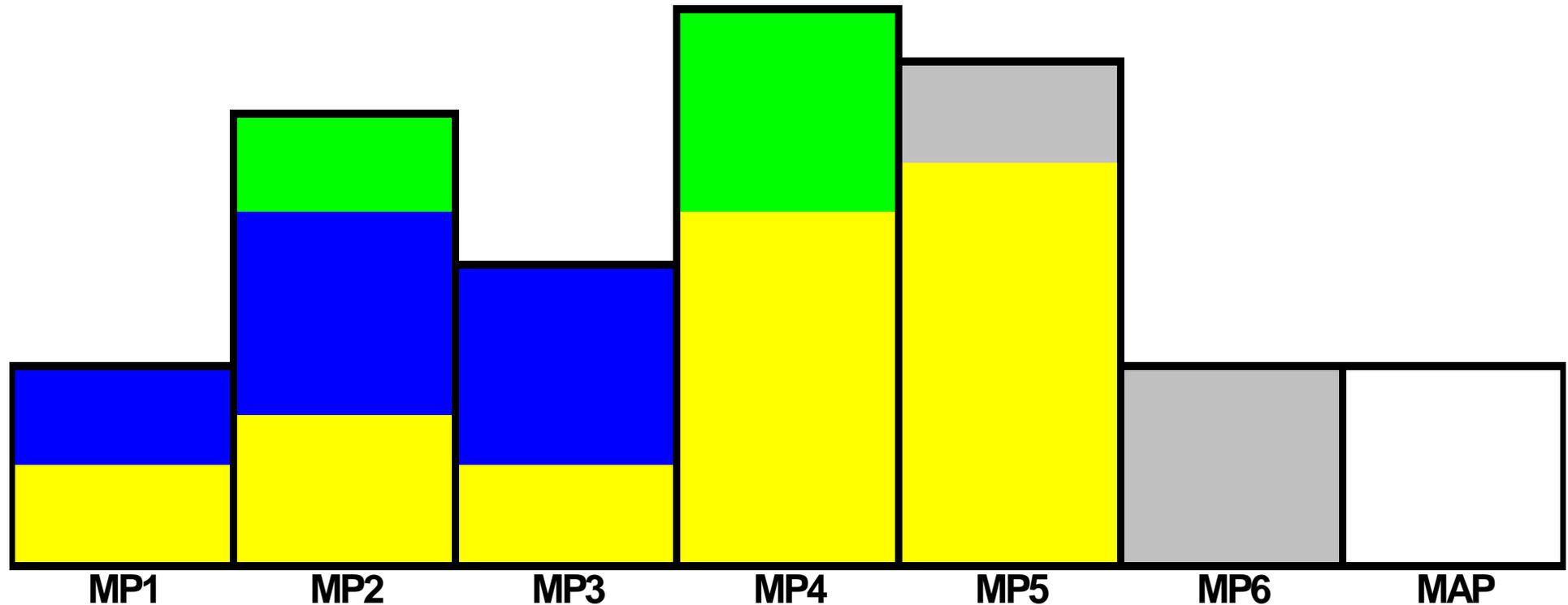
1 semaine stage collectif "éducation à la santé et au développement durable"



**L'arrêté
grille
horaire :
partie :
horaires
principaux
les horaires de
TP sont donnés
ici uniquement :
à répartir dans
les modules
selon
l'organisation
des équipes**

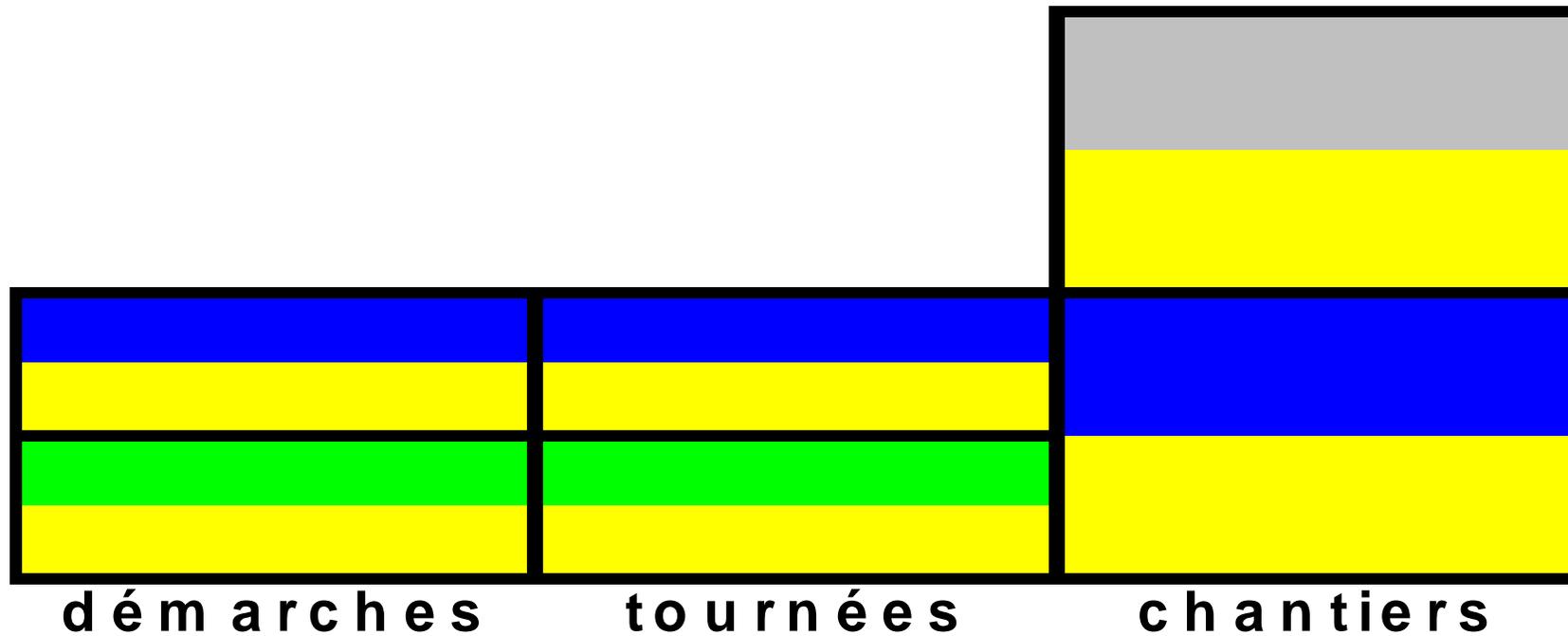
Enseignements obligatoires		Horaire sur 56 semaines				
Disciplines	seul	TOTAL	Dont classe entière	Dont groupe à effectif réduit	Dont activités pluridisciplinaires	Horaire hebdomadaire indicatif
Français	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)
Documentation	24	28,00		28,00		0,50 (0,00+0,50)
Langue vivante	24	86,00	42,00	56,00		1,75 (0,76+1,00)
Histoire et géographie (dont ECUC)	24	84,00	84,00			1,50 (1,50+0,00)
Éducation socioculturelle	24	84,00	50,00	28,00		1,50 (1,00+0,50)
Éducation physique et sportive (dont EPUP)	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)
Mathématiques	24	112,00	84,00	28,00		2,00 (1,50+0,50)
Informatique	16	28,00		28,00		0,50 (0,00+0,50)
Biologie - Ecologie	24	140,00	70,00	70,00		2,50 (1,26+1,25)
Physique et Chimie	24	70,00	42,00	28,00		1,25 (0,76+0,50)
Sciences économiques, sociales et de gestion	24	140,00	112,00	28,00		2,50 (2,00+0,50)
Sciences et techniques des équipements / Agrobouvements	16	84,00	42,00	42,00		1,50 (0,76+0,75)
Sciences et techniques professionnelles	24	86,00	28,00	28,00		1,00 (0,50+0,50)
Aménagement / Gestion forestière	16	420,00	182,00	126,00	112,00	6,50 (3,26+3,25)
Non affecté	24	112,00	112,00			2,00 (2,00+0,00)
TOTAL		1 980,00	1 078,00	490,00	112,00	29,00 (16,26+9,75)
+ activités pluridisciplinaires						2,00
Total général						31,00
Période en entreprise et stages		14 à 16 semaines dont 12 semaines prises sur la scolarité				

Les horaires, les disciplines de la formation professionnelle



STAE (14h)
SESG (14h)
Bio-écologie (14h)
STE (14h)

REPARTITION DES PLURIS



STAE

SESG

Bio-écologie

STE



Implication des partenaires

- Travail d'écritures en équipes pluridisciplinaires sur plusieurs modules simultanément : délimitation claire des complémentarités entre modules et des choix concernant la pluridisciplinarité
- Consultations des instances (CNS et autres)
- Consultation en cours sur chlorofil
- Ajustements des DA lors des sessions d'accompagnement

Correspondance capacités - modules

- C 5 Justifier des choix techniques de travaux forestiers
 - C 6 Situer l'entreprise dans son environnement socio-professionnel
 - C7 : Communiquer en situation professionnelle
 - C 8 - Analyser les conditions de mise en œuvre d'un chantier forestier
 - C 9 - Organiser le travail d'une équipe en sécurité sur un chantier forestier, dans le cadre social et réglementaire
 - C 10 Réaliser les travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements
 - C 11 : Réaliser les travaux d'exploitation forestière manuels et mécanisés
 - C12 Entretenir les équipements forestiers
 - C13 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
- MP2
 - MP1
 - MP3, 4,
5 et 6
 - MAP

Les modules professionnels : liens et situations

- MP1 : Le chantier forestier dans son contexte (situations pro)
- MP2 : Dimensions socio-économiques, juridiques environnementales et techniques des pratiques forestières (dimension technologique)
- MP3 : Organisation d'un chantier forestier (techniques)
- MP4 : Travaux de sylviculture
- MP5 : Travaux d'exploitation forestière
- MP6 : Entretien des équipements forestiers
- MAP : Module d'adaptation professionnelle

• Le module MP1 vise :

- l'acquisition d'une méthode permettant de :
 - rendre compte de la réalisation d'un chantier en prenant en compte le contexte dans lequel il est réalisé,
 - de formuler des éléments de diagnostic quant à la réalisation de ce chantier
- la transposition de cette méthode à la situation de stage ; la préparation à l'épreuve terminale 6.
- préparer à l'observation, l'analyse, la compréhension et l'explicitation de situations de chantiers dans lesquelles le futur professionnel aura à exercer ses activités.

Le Module MP2 vise :

- En Baccalauréat Professionnel, il est attendu d'atteindre une capacité **d'expliquer et justifier les choix techniques** à partir des bases d'une culture s'étendant au-delà de l'acquisition du geste technique professionnel et **non pas d'effectuer ces choix, qui relèvent du niveau III**.
- L'objectif du module est de donner une culture forestières permettant est de communiquer avec divers interlocuteurs, en ayant un discours pertinent et étayé quant aux opérations dont le diplômé a la charge de la mise en œuvre.
- Les tournées forestières sont particulièrement importantes en appui à ce module qui aborde les aspects multifonctions et multiusages de la forêt

Le module MP3 vise :

- À faire acquérir les éléments d'organisation indispensables au futur responsable de chantier
- À donner les éléments d'organisation matérielle et humaine sur un chantier, les éléments d'organisation économique dans une perspective de gestion.
- Ce module permet de renforcer le lien entre l'apprenant, l'enseignant et le maître de stage ou d'apprentissage. Il peut prendre la forme de « debriefing » au retour de pratiques, de chantiers ou d'expériences professionnelles. Les apprenants peuvent se constituer des fiches correspondant à la progression des situations rencontrées.
- Il permet de développer des capacités d'autonomie et d'auto-évaluation, portant sur les dimensions techniques et relationnelles du déroulement de la réalisation ou de l'opération.

Le module MP4 vise :

- Ce module permet à l'apprenant de réaliser des travaux de sylviculture en raisonnant le choix des matériels, des techniques et l'organisation du chantier, et en tenant compte du contexte et de la multifonctionnalité de la forêt.
- Il doit être capable de situer l'opération à réaliser, de reconnaître les essences forestières et d'identifier les atouts et contraintes de la station forestière.
- Les chantiers supports des apprentissages permettent la mise en oeuvre des équipements forestiers adaptés et de leur maintenance dans le cadre des travaux à réaliser.

Le module MP5 vise :

- Ce module permet à l'apprenant de conduire et de réaliser des travaux d'exploitation forestière dans un contexte de gestion multifonctionnelle et durable et dans une exigence de conformité aux recommandations de santé et de sécurité au travail..
- Il doit permettre d'acquérir une démarche de conduite de chantier de coupe et de récolte et mettre en oeuvre une chaîne d'opérations.
- Ce module aborde l'initiation à la conduite des engins et équipements forestiers.
- Il permet de délivrer l'attestation valant CACES®

Le module MP6 vise :

- Ce module doit apporter à l'élève les connaissances et savoir-faire, sur la réalisation de la maintenance des équipements forestiers. Il s'appuie sur les acquis de la classe de seconde professionnelle NJPF. L'accent est mis sur l'organisation du poste de travail et sur le respect des consignes de sécurité. Les connaissances technologiques, développées dans ce module, correspondent aux savoirs indispensables pour la maîtrise du vocabulaire technique approprié et pour l'identification des points d'intervention dans les opérations de maintenance.
- Le terme « équipements forestiers » s'applique à toutes les machines utilisées en sylviculture, bûcheronnage, débusquage, transport et débardage.
- Pour la réalisation des TP/TD et des actions pluridisciplinaires, le parc d'équipements de l'établissement, les équipements loués auprès des professionnels, l'atelier pédagogique d'agroéquipement et les chantiers forestiers peuvent constituer des supports privilégiés.